

*JLB*

**Accord en vertu de la clause 2-2.04**

**Amendement 2 (diverses modifications à la convention collective)**

Le présent accord a pour objet d'amender  
l'entente intervenue

entre

le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones  
(CPNCF)

et

la Fédération des employées et employés de services publics inc. (CSN) pour le  
compte des syndicats d'employées et d'employés de soutien des commissions  
scolaires francophones du Québec qu'elle représente

Objet : Diverses modifications à la convention collective

- 1- **À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, en prévision de la mise à jour de la liste d'ancienneté calculée au 30 juin 2012 ainsi que pour les années subséquentes, la clause 8-1.04 est remplacée par la clause suivante :**

**« 8-1.04**

La personne salariée régulière conserve son ancienneté mais sans accumulation dans les cas suivants :

- a) lorsqu'elle est en congé sans traitement pour une période supérieure à un mois, suivant la clause 5-10.03;
- b) lorsqu'elle est mise à pied pour une période n'excédant pas vingt-quatre (24) mois, pour un motif autre que le ralentissement cyclique des activités de son secteur, conformément à l'article 7-2.00. »

- 2- **Aux clauses 2-1.01, 10-1.05 et 10-2.02, le texte suivant est supprimé :**

« Article 11-9.00 Accès à l'égalité »

- 3- **Les modifications suivantes sont apportées au texte de l'Annexe 18 :**

**ANNEXE 18 Liste des organismes dont la loi prévoit au 7 février 2005 1<sup>er</sup> septembre 2011 que les conditions de travail ou les normes et barèmes de rémunération de leurs salariés sont déterminés par le gouvernement ou déterminés selon les conditions définies par le gouvernement**

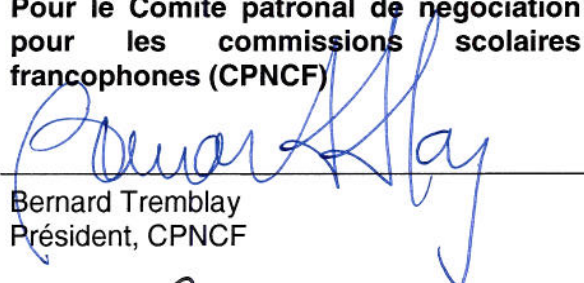
**À titre d'information :**


Agence des partenariats public-privé du Québec  
Agence du revenu du Québec  
Agence métropolitaine de transport  
Autorité des marchés financiers  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Centres d'aide juridique  
Centres régionaux d'aide juridique  
Commission de la capitale nationale  
Commission de la construction du Québec  
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
Commission des services juridiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec  
Conseil des services essentiels  
Corporation d'hébergement du Québec  
Corporation d'urgence-santé de la région de Montréal Métropolitain  
École nationale de police du Québec  
École nationale des pompiers du Québec  
Financement Québec  
Fondation de la faune du Québec  
Fonds de la recherche en santé du Québec  
Fonds de recherche du Québec – Santé  
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier  
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies  
Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies  
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture  
Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture  
Héma-Québec  
Hydro-Québec  
Infrastructure Québec  
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux  
Institut national de la santé publique  
Institut national de santé publique du Québec  
Institut national des mines  
Investissement Québec


- Musée d'art contemporain de Montréal
- Musée de la civilisation
- Musée national des beaux-arts du Québec
- Office de la Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs
- Office Québec-Amériques pour la jeunesse
- Protecteur du citoyen
- Régie de l'énergie
- Régie des installations olympiques
- Société de développement des entreprises culturelles
- Société de la Place des Arts de Montréal
- Société de télédiffusion du Québec
- Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
- Société des alcools du Québec
- Société des établissements de plein air du Québec
- Société des loteries du Québec
- Société des traversiers du Québec
- Société du Centre des congrès de Québec
- Société du Grand théâtre de Québec
- Société du Palais des congrès de Montréal
- Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Société immobilière du Québec
- Société innovatech des Régions Ressources
- Société innovatech Québec et Chaudières-Appalaches
- Société innovatech du sud du Québec
- Société québécoise d'assainissement des eaux
- Société québécoise d'information juridique
- Société québécoise de récupération et de recyclage
- Sûreté du Québec

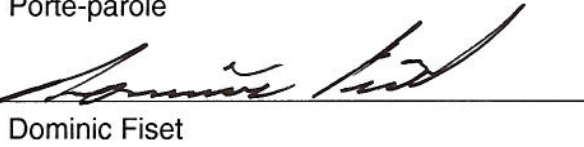
EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mars 2012.

**Pour le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF)**

  
Bernard Tremblay  
Président, CPNCF


  
Éric Bergeon  
Vice-président, CPNCF

  
Jean-Hugues Fortier  
Porte-parole


  
Dominic Fiset  
Négociateur FCSQ

  
Robert Duval  
Négociateur MELS

**Pour la Fédération des employés et employés de services publics inc. (CSN)**

  
Danielle Beaulieu  
Présidente  
Secteur scolaire - FEESP (CSN)

  
Diane Lafrenière  
Secrétaire générale  
Secteur scolaire - FEESP (CSN)

  
Patrick Teyssé  
Porte-parole - FEESP (CSN)